

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le participant doit être apte à évoluer en autosuffisance complète sur de très longues distances, aussi bien de jour comme de nuit, quelle que soit la météo.

Rappelons que l'autonomie totale est la capacité à être autonome tout au long du parcours, aussi bien sur le plan alimentaire, liquide, mécanique, sécuritaire que celui de l'équipement.

Le cyclisme ultra longue distance est une pratique dangereuse par nature, à travers laquelle le pratiquant s'expose à un certain nombre de risques et de manière non exhaustive aux chutes et aux blessures corporelles.

Le participant accepte ainsi sans réserve et irrévocablement, du fait de son inscription, tous les risques extrêmes inhérents à ce type d'épreuve et notamment le risque d'accident de la circulation, risque de blessure en cas de chute, risque de blessure musculaire ou articulaire, risque de traumatismes et de fractures notamment à la tête, risque de troubles digestifs, de déshydratation, de dommages sur son matériel, pouvant tous entraîner une incapacité totale ou partielle, temporaire ou permanente. L'organisateur décline sa responsabilité en cas de problème.

Aussi, l'épreuve s'adresse uniquement aux cyclistes ayant une excellente condition physique, ainsi qu'un très bon entraînement permettant de parcourir au minimum 200 km par jour, de jour comme de nuit.

Il est entendu que chaque participant à « **BORDEAUX-SAINT-MALO** » accepte l'existence de ces risques inhérents à la pratique et à la participation à l'événement.

## **TYPES DE VÉLOS TOLERÉS**

- Standard (standard, compact, route, Gravel, fixie)
- Vélo couché ou vélomobile.

**REFUS TOTAL des Vélos à assistance électrique (V A E).**